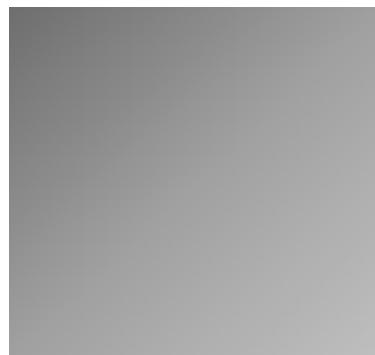
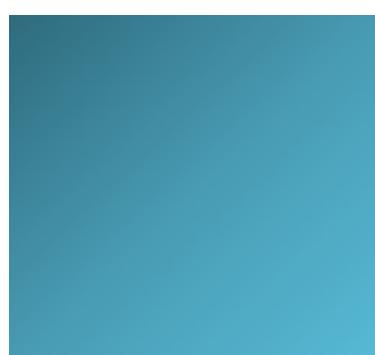
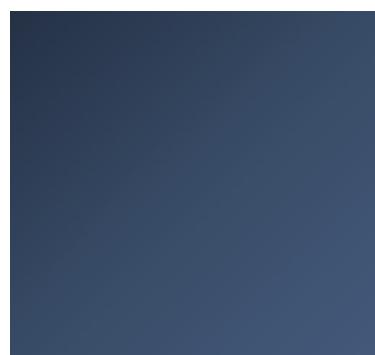


ENTREPRISES

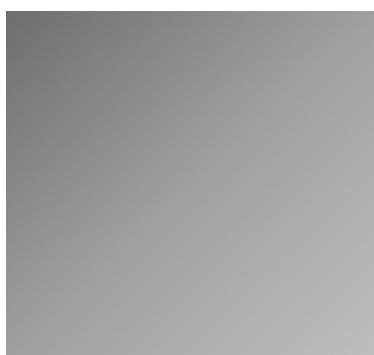
CONDITIONS
TARIFAIRES
APPLICABLES AUX
ENTREPRISES
EN VIGUEUR AU
1ER JANVIER 2022



VOS TARIFS AU
QUOTIDIEN



LOIRE HAUTE-LOIRE
ENTREPRISES





« Choisissez l'expertise d'un grand Groupe bancaire et la réactivité d'une banque régionale. »

Chère cliente, Cher client, Cher sociétaire,

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire, banque régionale fortement attachée à ses valeurs de proximité, s'implique au quotidien dans son rôle de conseil et d'expertise avec la volonté de vous apporter une qualité de service optimale. Chaque jour, la Caisse Régionale réaffirme son statut d'entreprise régionale utile, active sur son territoire et capable de soutenir les différents acteurs de l'économie régionale.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est 94 rue Bergson, BP524, 42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 380 386 854, inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 023 097 en qualité de courtier d'assurance, titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 4202 2020 000 045 163 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA - 53 rue de la Boétie 75008 PARIS, N° TVA intracommunautaire : FR00380386854. Identifiant unique CITEO : FR234292_03EXRN.
Tél : 04 77 79 55 00 (Prix d'un appel local depuis un téléphone fixe, en France Métropolitaine, Hors surcoût éventuel, selon opérateur).
Fax : 04 77 79 57 49
Internet : www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire



SOMMAIRE

4 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

La tenue et le suivi / Relevés de compte / Recherches

5 BANQUE A DISTANCE

Vos accès sécurisés Crédit Agricole En Ligne (CAEL) / Echanges de données informatisées

6 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Versement d'espèces / Chèques / Virement reçu / Emettre un virement SEPA / Emettre un virement Instantané SEPA / Recevoir un prélèvement SEPA / Émettre un prélèvement SEPA / Effets et billets à ordre / Dates de valeur / Cotisations cartes et autres services par carte / Retraits et paiements par carte (la carte est émise par la banque) / Les encaissements par cartes bancaires / Les encaissements à distance E-transaction

9 IRREGULARITÉS ET INCIDENTS

10 DÉCOUVERT ET CRÉDITS

Crédit Moyen Terme / Crédit-Bail / Crédit de trésorerie / Energies renouvelables / Opérations Dailly / Vie du crédit

11 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Souscription / Droits de garde / Le Plan Epargne Entreprise

12 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les virements internationaux / Les chèques / Les effets et remises documentaires / Les crédits documentaires / Les garanties internationales / Change-Couverture de change / Services divers à l'international

15 RÉSOUTRE UN LITIGE

Le présent document, non publicitaire, est mis à la disposition du public en application de l'article L312-1-1 du Code Monétaire et Financier. Il pourra être modifié à l'initiative du Crédit Agricole conformément à l'article L312-1-1 du Code Monétaire et Financier et dans les conditions prévues contractuellement. Les tarifs indiqués sont hors taxes. Pour toutes informations complémentaires sur les tarifs indiqués, les services proposés, ou toutes informations ne figurant pas dans ce document, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller.



La tenue et le suivi

Les commissions par trimestre sont imputées sur le compte le 1er jour du trimestre suivant.

● Ouverture d'un compte de dépôt	Gratuit	● Frais de tenue de compte	60,00€/trimestre
● Clôture/Transfert de compte	Gratuit	● Commission de mouvements (3)	de 0,085% à 0,20%
● Services bancaires de base (1) :	Gratuit	(3) Calculée sur le total des mouvements débiteurs du trimestre.	
(1) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code Monétaire et Financier.		● Commission de plus fort découvert (4)	0,10%
● Commission d'engagement (2)	1,00%/an	(4) Calculée sur la somme du plus fort découvert en valeur de chaque mois du trimestre.	
(2) Calculée sur le plafond de la ligne de crédit 0,25% par trimestre, payée d'avance.		● Commission de confirmation (fonction de la nature du dossier) (5)	2,00%/an
● Dépassement de l'autorisation de découvert	Taux du découvert + 3,00%	(5) Calculée sur le montant du découvert ou de la ligne de crédit court terme confirmée.	
		● Frais de mise à jour de dossier client	200,00€

Relevés de compte

La facturation du "relevé de compte" est calculée en fonction de la fréquence et du canal de distribution.

Péodicité d'envoi	Relevé de compte "papier"	e-Documents (6)
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Bimensuelle	Gratuit	Gratuit
Décadaire	3,30€/mois	1,20€/mois
Journalière	0,90€/relevé	0,40€/relevé

(6) L'accès au service e-Documents nécessite de disposer d'un abonnement au service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole en Ligne ». Renseignez-vous auprès de votre Conseiller.

● Relevé trimestriel d'agios	Gratuit	● Echelle d'intérêts :	
● Relevé global de factures	Gratuit	— Frais de mise en place	50,00€
● Relevé par télétransmission EBICS – WEB EDI (7)		— Globale	7,15€/trimestre
— Relevé de compte	0,05€ par ligne	— Détailée	10,20€/trimestre
— Relevé de compte devises	0,05€ par ligne	● Fusion d'échelle	Nous consulter
— Relevé de virements	0,05€ par ligne	● Mise en place de compte séquestre	20,40€
— Relevé de LCR / BOR à payer	0,05€ par ligne	● Centralisation de trésorerie	Nous consulter
— Relevé d'impayés (pour 4)	1,16€ par ligne	● Centralisation de recettes	Nous consulter

(7) Prix de l'abonnement EBICS – WEB EDI : se reporter à la rubrique Banque à distance

Recherches

● Frais de recherche de documents (forfait hors frais de photocopie) :	1,25€
— Simples (au maximum 10 documents)	12,50€
— Complexes (+ de 10 documents)	selon devis

Vos accès sécurisés Crédit Agricole En Ligne (CAEL)



Tarif hors coût de communication variable selon opérateur

- **Le Puy Agence Entreprises** : **04 71 06 66 59***
- **Roanne Agence Entreprises** : **04 77 72 04 71***
- **Saint Etienne Agence Entreprises** : **04 77 74 16 10***
- **Agence Grandes Entreprises** : **04 77 48 10 30***

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h50 à 17h30 Prix d'un appel local depuis un poste fixe en France Métropolitaine.

*Hors surcoût éventuel, selon opérateur

Internet : www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire



Gratuit

- **Application mobile Ma Banque**

Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

Echanges de données informatisées

- **Abonnements :**

- **WEB-EDI**
- **EBICS**

- **Certificats numériques :**

- | | | |
|--------------------|---|-----------------------|
| 23,00€/mois | — Certificat de sécurisation de la communication bancaire | Nous consulter |
| 47,00€/mois | — Certificat électronique dédié aux échanges avec l'administration | |

23,00€/mois

47,00€/mois



Versement d'espèces

- Versement d'espèces

Nous consulter

Chèques

• Paiement d'un chèque	Gratuit
• Remise de chèques	Gratuit
• Frais d'émission d'un chèque de Banque	15,00€
• Renouvellement automatique de chéquier et mise à disposition en agence	Gratuit
• Envoi de chéquier sous pli simple à la demande du client	1,50€
• Envoi de chéquier en recommandé à la demande du client	9,00€
• Frais d'opposition chèque(s) /chéquier par l'émetteur	15,00€
• Frais de destruction de chéquier pour non retrait dans les 3 mois suivant la mise à disposition	4,00€

Virement reçu

• Réception d'un virement SEPA	Gratuit
• Réception d'un virement instantané SEPA	Gratuit

Emettre un virement SEPA

• Frais par virement occasionnel ou permanent interne au Crédit Agricole	GRATUIT
• Frais par virement occasionnel dans une autre Banque	
Date d'exécution à J	5,00€
Date d'exécution différée	5,00€
• Frais par virement occasionnel avec valeur compensée	15,00€
• Frais par virement permanent dans une autre Banque	
Mise en place	7,00€
En sus par virement	1,20€
• Frais par virement télétransmis par EDI	-
	0,10€/opération

- Demande de rappel de virement SEPA et virement Instantané à l'initiative du donneur d'ordre

15,00€

Emettre un virement Instantané SEPA

Emission via le service de banque à distance Crédit Agricole en Ligne disponible sur notre site : www.credit-agricole.fr/ca-loirehauteloire (coût de la connexion selon opérateur)

- Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale

1,30€

Recevoir un prélèvement SEPA

Soumis au règlement européen 924/2009

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
• Paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
• Révocation et opposition d'un prélèvement SEPA	Gratuit
• Prélèvement interentreprises SDD B to B :	
— Mise en place de l'autorisation de prélèvement	8,00€
— Modification	5,00€
— Suppression de l'autorisation	Gratuit

**Émettre un prélèvement SEPA**

• Télétransmission	0,45€ par prélèvement
• Demande d'attribution d'un Numéro ICS	70,00€

Effets et billets à ordre**• Lettre de Change Relevé (LCR) ou billet financier :**

— Télétransmission CAEL/WEB-EDI	0,45€ par effet
— Papier	3,50€ par effet

• Frais de dossier d'escompte financier et commercial

93,00€

• Frais de réclamation, de prorogation, de modification (changement domiciliation)

16,00€

• Frais de basculement (encaissement/escompte)

16,00€

• Frais sur effet impayé

20,00€

• Frais de rejet d'effet (tout motif)

20,00€

• Minimum d'intérêts/prorogation (par effet)

5,50€

• Minimum d'intérêts sur escompte (par effet ou prorogation) dans le cadre du TEG légal

5,50€

• Minimum de calcul d'intérêts (par effet)

10 J

Dates de valeur

• Versement d'espèces	J
• Retrait d'espèces	J
• Remise de chèque(s)	J + 1 ouvré
• Chèque tiré	J – 1 calendaire
• Virement émis	J
• Encaissement d'une LCR ou d'un effet remis dans les délais	E + 1 calendaire
• Remise à l'escompte	J ouvré
• Monétique paiement par cartes bancaires	J + 1 ouvré
• Remise d'avis de prélèvement	E + 2 calendaires

*E = 1^{er} jour ouvré suivant le jour de l'échéance si ce dernier est non ouvré.**J = date jour de l'opération pour paiement électronique ou date jour de remise en agence pour paiement.***Cotisations cartes et autres services par carte**

• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	36,00€/an
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	53,00€/an
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	58,00€/an
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) : BUSINESS Exécutive	142,00€/an



Cotisations cartes et autres services par carte (suite)

● Carte monnaie (Dans les agences équipées de distributeurs de rouleaux de monnaie)	21,00€/an
● Capture de carte pour usage abusif	16,75€
● Frais d'envoi à l'établissement des cartes renouvelées à l'échéance ou remplacées pour défectuosité (envoi simple)	Gratuit
● Frais d'opposition carte perte/vol par le porteur	Gratuit
● Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
● Réédition du code confidentiel	10,00€
● Fabrication de carte en urgence	16,00€
● Remplacement de carte avant échéance	5,00€

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention **CREDIT**. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention **DEBIT**.

Retraits et paiements par carte (la carte est émise par la banque)

● Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre Banque en euro dans la zone Euro	1,00€/retrait à partir du 4 ^{ème} retrait/mois
● Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre Banque en devise dans la zone Euro ou hors zone Euro	Nous consulter
● Paiement par carte en devise dans la zone Euro ou hors zone Euro	Nous consulter

Les encaissements par cartes bancaires

● TPE Fixe par transporteur	24,00€/mois
● TPE Portable par transporteur	28,00€/mois
● TPE GPRS (engagement 36 mois)	38,00€/mois
● TPE occasionnel (< à 6 mois)	mise en service 65€ + 50,00€/mois
● Taux de commission sur Chiffre d'Affaires CB	Nous consulter
● Solution E-commerce (8)	Nous consulter
● Création de Site Internet (8)	Nous consulter
● Autres services monétiques	Nous consulter

(8) Solution E-Commerce est une offre AVEM. AVEM, Société par Actions Simplifiée, au capital de 7 680 270€, dont le siège social est situé rue 4du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236.

Les encaissements à distance E-transaction (9)

	Mise à disposition logiciel	Abonnement mensuel	Coût par transaction
Offre ACCES (internet)	150,00 €	17,00 €	0,15 €
Offre Premium (internet)	200,00 €	23,00 €	0,15 €
Offre par téléphone	100,00 €	10,00 €	0,15 €

(9) Les Services E-transactions sont des services techniques d'accès et d'utilisation de la plateforme E-transaction permettant notamment la réalisation technique et la gestion de paiements à distance. Ces services incluent aussi des prestations techniques. Chaque offre est composée de fonctionnalités incluses et d'une ou plusieurs fonctionnalités optionnelles listées aux Conditions Particulières du contrat d'acceptation.

● **Taux de commission sur Chiffre d'Affaires CB**

— **Zone Euro**

Nous consulter

— **Hors zone Euro**

Nous consulter

● **Commission d'intervention**

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, commission perçue que l'opération soit payée ou non) :

— Par opération	10,00€
— Plafond mensuel	200,00€

● **Forfait de frais (10) par chèque rejeté pour défaut de provision**

— Montant ≤ à 50,00 €	30,00€
— Montant > à 50,00 €	50,00€

(10) Ce montant comprend la commission d'intervention, les frais de rejet, frais de lettre d'information préalable, frais de blocage de provision, frais de certificat de non-paiement.

● **Frais de gestion de compte en inactivité**

Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

● Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	30,00€/an
--	-----------

● Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention d'une interdiction bancaire	
30,00€	

● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (30 jours LCC)	12,75€
---	--------

● Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (40 jours)	Gratuit
---	---------

● Lettre de dénonciation de découvert	18,80€
--	--------

● Frais de retour de courrier (NPAI, client inconnu à l'adresse)	20,00€
---	--------

● Frais par saisie attribution, saisie sur valeurs mobilières, avis à tiers détenteur, saisie conservatoire, pour opposition administrative :	
--	--

— Frais de mise en place (11) (par opération)	97,00€
--	--------

— Frais de mainlevée (par opération)	29,25€
---	--------

● Frais par opposition administrative (11) (l'acte, dans la limite d'un plafond fixé par décret)	97,00€
---	--------

● Procédure civile vaine	12,54€
---------------------------------	--------

● Frais de recherche d'adresse (NPAI, client inconnu à l'adresse)	20,00€
--	--------

● Frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) :	
--	--

— Par prélèvement d'un montant ≥ à 20,00€	20,00€
--	--------

— Par prélèvement d'un montant < à 20,00€	Plafonné au montant d'un prélèvement rejeté
---	---

● Frais par prélèvement rejeté pour un motif autre que l'absence de provision (Frais intégrant la commission d'intervention)	
---	--

— Par prélèvement d'un montant ≥ 20,00€	20,00€
--	--------

— Par prélèvement d'un montant < 20,00€	Plafonné au montant du prélèvement rejeté
---	---

● Frais par rejet de chèque pour autre motif que défaut de provision	Gratuit
---	---------

● Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision par internet	20,00€
---	--------

Frais intégrant la commission d'intervention (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, commission perçue que l'opération soit payée ou non)

A ces frais peuvent s'ajouter des frais de dossier et d'ingénierie financière pour les dossiers importants ou complexes.

Crédit Moyen Terme

● Frais de dossier sur prêts applicables sur le montant du prêt accordé	1,00%
● Frais de mise en place de WAIVERS	500,00€

Crédit-Bail

● Frais de dossier sur prêts applicables sur le montant du prêt accordé	1,00%
● Formalité enregistrement greffe en sus	35,00€

Crédit de trésorerie

● Frais de dossier sur un crédit de trésorerie	1,00%
— Minimum	110,00€
● Frais sur modification de facilité de caisse	120,00€
● Frais de réexamen annuel de crédit de trésorerie	120,00€
● Frais d'établissement d'acte de caution bancaire	
— Acte simple	40,00€
— Acte complexe	110,00€
● e-caution	Nous consulter
● Commission de cautionnement	Nous consulter
— Prélèvement minimum par trimestre d'avance	12,00€
— Frais mainlevée caution	7,50€

Energies renouvelables

● Frais de dossier sur crédit	1,00% du montant
-------------------------------	------------------

Opérations Dailly

● Prise en charge de bordereaux de cession	21,00€
● Prise en charge de factures cédées (par facture)	1,00€
● Frais pour modification, prorogation, réclamation	15,00€
● Envoi à l'acceptation d'une créance	20,00€
● Etat mensuel client (par envoi)	3,00€

Vie du Crédit

● Frais d'enregistrement warrant agricole	76,50€
● Lettre d'information annuelle des cautions	50,00€
<i>Forfait annuel facturé à l'emprunteur quel que soit le nombre de prêts et de cautions</i>	
● Frais d'avenant simple (12) sur contrat	200,00€
<i>(12) Simple : au plus deux conditions initiales modifiées hors garantie hypothécaire ; autre modification nous consulter</i>	
● Délégation d'assurance externe	200,00€
● Modification de la date d'échéance	51,00€
● Réédition du tableau d'amortissement	20,00€
● Attestation diverse pour prêt	31,00€
● Mainlevée de gage	51,00€
● Mainlevée simplifiée	100,00€
● Mainlevée/Transfert/Cession	200,00€
● Report d'échéance (par échéance)	Gratuit
● Frais de jeu d'option non contractuelle	37,00€
● Lettre échéance prêt en retard	15,00€
● Frais sur échéance impayée (par échéance)	19,00€
● Réaménagement de prêt :	
— Frais de dossier	Nous consulter



Souscription

- Achat d'OPCVM (SICAV et FCP) Droits d'entrée et de sortie selon l'OPCVM
- Dépôt à Terme, Bon de Caisse, Certificat de Dépôt Négociable (par ligne) Gratuit
- Mandat de gestion des excédents de trésorerie (Mandat Actilibre) Nous consulter

Droits de garde

- Droits de garde : Forfait + Frais à la ligne + Frais en % de la valeur Boursière au 31/12 de l'année de référence (par compte et par an).
 - Forfait par CTO 24,00€ TTC
 - Forfait par PEA / PEA-PME Gratuit
 - Plafond de tarification par compte 450,00€ TTC

Type de valeurs	Tarif à la ligne	Tarif en % de la valeur
Crédit Agricole Bon de caisse, DAT, PS, CCI Titres participatifs CA	GRATUIT	GRATUIT
Crédit Agricole SICAV, FCP, Actions, Obligations		0,10% TTC (0,0833% HT)
Autres Etablissements OPCVM, FCP, Or, Obligations, Actions, CCI, Bons	5€ TTC (4,16€HT) (25€ TTC si titres non côtés)	0,40% TTC (0,33% HT)

Le Plan Epargne Entreprise

Une solution d'épargne à la carte du Crédit Agricole :

- Le Plan d'épargne Interentreprise (PEI) Nous consulter
- Le Plan d'épargne Retraite Collectif Interentreprise (PERCOI) Nous consulter

Les virements internationaux

Emission de virements internationaux

- Emission d'un virement SEPA Europe

— CAEL (vision +) Gratuit

— Agence 5,00€

— EDI 0,10€/opération

- Emission d'un virement non SEPA en € ou en devises

— Taux 0,11%

— Minimum 20,00€

— Maximum 102,00€

- Commission de change sur devises (13)

● Copie de Swift 2,00€

● Swift IBAN erroné ou données manquantes 7,50€

● Frais de mise en place d'un virement permanent 15,30€

Réception de virements internationaux

- Réception d'un virement SEPA Europe

Gratuit

- Réception d'un virement non SEPA en € ou en devises 19,50€

- Commission de change sur devises (13)

Les comptes en devises

- Commission de tenue de compte

25,00€/mois

(13) Commission de change sur devises 0,11%

— Minimum 20,00€

— Maximum 102,00€

Les chèques

- Emission d'un chèque de banque ou chèque tiré en € ou en devises

— Taux 0,15%

— Minimum 20,40€

— Maximum 102,00€

- Frais de dossier chèque de banque 30,10€

- Réception chèque sauf bonne fin en € ou en devises (13)/Crédit après encaissement en € ou en devises (13)

— Taux 0,15%

— Minimum 34,50€

— Maximum 150,00€

Les effets et remises documentaires

IMPORT

EXPORT

- Effet – Commission d'encaissement (13)

0,15% 0,12%

— Minimum 32,60€

— Minimum 19,40€

— Maximum 229,50€

— Maximum 102,00€

- Effet – Frais d'impayés

53,05€ 53,05€

- Remise doc – Commission d'encaissement (13)

0,20% 0,20%

— Minimum 62,00€

— Minimum 62,00€

— Maximum 492,00€

— Maximum 251,00€

Les crédits documentaires

IMPORT

- CREDOC import – Frais d'ouverture par trimestre indivisible

1,00%

— Minimum 130,00€

- Commission d'utilisation

0,125%

— Minimum 130,00€

- Commission de paiement différé par mois individuel (2 mois minimum)

0,10%

— Minimum 95,00€

- Caution pour absence de document

0,125%

— Minimum 77,50€

IMPORT (suite)

● Commission de modification	112,00€
● Frais messagerie	
— Europe	23,45€
— Hors Europe	45,00€

EXPORT

● CREDOC export – Commission de notification	0,10%
— Minimum	130,00€
● Commission de confirmation	Selon pays
— Minimum	200,00€
● Commission de levée de documents	0,15%
— Minimum	180,00€
● Commission de modification	110,00€
● Commission de paiement	105,00€
● Pré-vérification de documents	150,00€
● Envoi de documents par courrier rapide à partir de 25,00€	
● Frais de messagerie	12,00€

Les garanties internationales

Garanties émises

● Emission de garantie	1,50%/an
— Minimum	130,00€
● Frais d'établissement de garantie	150,00€
● Modification – Prorogation	90,00€
● Mise en jeu	150,00€

Garanties reçues

● Notification de garantie	130,00€
● Modification – Prorogation	90,00€
● Mise en jeu	150,00€

Change – Couverture de change

● Commission de change sur devises	0,11%
— Minimum	20,00€
— Maximum	102,00€
● Frais d'ouverture d'un compte à l'étranger	153,00€
● Frais de dossier	35,00€
● Frais d'utilisation	28,00€

Services divers à l'international

● Frais de dossier	35,00€
● Service internet d'accès à la salle des marchés	
— CA E-TRADE abonnement	18,60€
— CASH MANAGEMENT International	Nous consulter
● Service de gestion de vos comptes ouverts à l'étranger	
— Service EUROCHALLENGE	Nous consulter
— Instructions personnalisées	9,20€
● Recherche de fonds	
— Simple	16,65€
— Complexe	30,80€
● Blocage de fonds	29,00€
● Renseignements commerciaux	Nous consulter
● Avis d'opération	2,55€
● Envoi de documents	
— En recommandé	14,50€
● Diverses interventions, fonds égarés, fraude	204,00€
● Envoi Chronopost	à partir de 25,00€
● Envoi DHL	à partir de 35,00€
● Copie SWIFT	2,00€
● Prorogation échéance de dossier	34,00€
● Demande de justificatifs, attestations	15,60€
● Avis de sort, impayé	52,00€
● Bon de cession	30,00€



Votre Chargé d'Affaires, clé de voûte de la relation avec le dirigeant d'entreprise et ses collaborateurs, est votre interlocuteur privilégié.

« Votre entreprise a besoin des meilleures expertises et de proximité.

La gestion de votre entreprise nécessite des expertises bancaires de plus en plus élaborées :

Cash management, placements, financements, transmission, fusion-acquisitions, émissions obligataires, accompagnement à l'international, et bien d'autres encore.

Mais toutes ces compétences n'ont de sens que si elles sont conjuguées avec une connaissance profonde de votre projet, de votre marché et de votre environnement.

Votre Chargé d'Affaires vous accompagne non seulement au jour le jour, en prenant les décisions pour que tout aille plus vite, mais aussi sur la durée en mobilisant tout près de chez vous les expertises et le conseil d'un grand Groupe bancaire.

Il connaît le tissu régional et vous fait part des opportunités locales. Il vous apporte sa compétence pour vous permettre de vous développer à l'international à partir de chez vous. Il vous aide à bâtir votre stratégie de développement.

Choisissez l'expertise d'un grand Groupe bancaire et la réactivité d'une banque régionale. »



- **Pays de la zone Euro^{*}**
- ● **Pays de l'Union Européenne (U.E.)**
- ● ● **Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)**
- ● ● ● **Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)**

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.